HISTORIQUE DE L'AAJB

Source PV
aa_mm

34_00 Un giron jurassien des clubs d'accordéonistes a été fondée en 1934 (jour et mois inconnu) au restaurant du Midi à Reconvilier.

Clubs fondateurs faisant partie du giron jurassien :
- Malleray
- Reconvilier
- Sonceboz
- Tavannes
- Tramelan

Le comité était formé comme suit :

- Président :	Walter	Etienne	Tramelan	membre d'honneur 1972
- Vice-Président :	Roger	Brawand	Sonceboz	membre d'honneur 1972
- Secrétaire :	Samuel	Monbaron	Malleray	membre d'honneur 1972
- Caissier :	M.-H.	Ermatiger	Reconvilier	
- Membres :	Oswald	Vuille	Tramelan	membre d'honneur 1972
	Ernest	Brawand	Sonceboz	décédé en 1971
	M.	Meyer	Tavannes	

34_06 Le 1er festival a été fixé au 05.08.1934 à Tramelan.
Prix de la carte de fête donnant droit à l'entrée et à une collation : Fr. 2.-

34_09 Les comptes du 1er festival (05.08.34 Tramelan) bouclent avec un bénéfice de Fr 648.-

35_xx PV non daté entre mars et juillet :
C'est dans ce PV qu'apparaît pour la première fois la dénomination Association Jurassienne des Accordéonistes A.J.A

35_07 Admission du club de Péry-Reuchenette.

35_12 Les comptes du 2ème festival (11.08.35 Tavannes) sont acceptés.

Effectif A.J.A :

- Malleray	inconnu	Président :	Otto	Steiner
- Reconvilier	15		M.-H.	Ermatiger
- Sonceboz	15		Ernest	Pécaut
- Tavannes	25		Emile	Voiblet
- Tramelan	24		Oswald	Vuille
- Reuchenette	15		Charles	Hirt

36_01 Le 3ème festival a été fixé au 05.07.1936 à Malleray

37_01 Démission du président Walter Etienne. Mr. Charles Hirt lui succède.
Le 4ème festival (1937) aura lieu à Reconvilier.

Source PV
aa_mm

38_06 Admission du club de Cortébert.
Le 5ème festival aura lieu le 19.06.1938 à Sonceboz.
Discussion au sujet du club de Moutier.

38_12 Les comptes du festival de Sonceboz sont acceptés.
Le 6ème festival a été fixé au 15 ou 25 juin 1939 à Péry.
Lettre du club de Renan pour excuser son absence à cette assemblée.

39_12 Le Président demande à tous les clubs de faire un effort pour continuer leur activité.
Le 7ème festival est prévu à Cortébert, date non déterminée.

40_12 Une assemblée sera convoquée en mai 1941 pour décider de l'avenir du festival.

41_12 Heurts et malheurs de l'A.J.A. Un effort est demandé à tous pour une entente parfaite entre les clubs.
Le festival reprend vie. Le 7ème sera organisé par Cortébert en 1942.
(Il n'y a pas eu de festival en 1941 et 1942)

42_12 Admission du club de Moutier. L'A.J.A compte 8 clubs. Le Président annonce la mise en liste du club de Moutier afin de solliciter l'organisation du festival. Cette demande du club nouvellement réapparu parmi nous est accueillie avec plaisir par les délégués. Le 8ème festival aura donc lieu à Moutier en 1943, date à déterminer lors d'une prochaine assemblée.

43_12 Les clubs suivants sont représentés
- Reconvilier
- Tavannes
- Tramelan
- Péry-Reuchenette
- Cortébert
- Delémont

absence de
- Malleray
- Moutier
- Sonceboz

Admission du club de Delémont.
Félicitations au club de Moutier pour l'organisation du 8ème festival.
Le 9ème festival aura lieu le 2 juillet 1944 à Tramelan.
Prochaine assemblée générale fixée au 10.12.1944 à l'hôtel Terminus à Tavannes
La proposition émise à l'assemblée de Moutier d'attribuer une médaille pour 10 ans d'activités prend forme. Les modalités sont fixées.

44_05 Renvoi du festival au 20 ou 27 août 1944.

44_12 Pas de PV. Il y aurait dû y avoir l'assemblée générale 1944

Source PV
aa_mm

45_02 Assemblée générale qui aurait dû avoir lieu en décembre 1944.
Démission du président Charles Hirt. Edmond Becker de Cortébert est élu nouveau président.
Désistement du club de Tramelan pour l'organisation du 9ème festival. Tavannes l'organisera le 1 ou 8 juillet 1945.
15 personnes, dont les membres fondateurs, ont reçu les premières médailles pour 10 ans d'activité.

45_06_1 Programme du 9ème festival A.J.A.

45_06_2 Liste des membres ayant reçu la médaille pour 10 ans d'activité.

45_07 10ème festival à Malleray-Bévilard 16,23 ou 30 juin 1946.

46_00 Membres du comité 1946 + 1947.

46_06 Admission des clubs de Porrentruy et de Corgémont.

46_12 Admission du club de Cormoret.
11ème festival à Reconvilier 22 ou 29 juin 1947.

47_06 Admission du (d'un des ?) club(s) de Bassecourt après une âpre discussion.

47_12 12ème festival à Péry 2ème quinzaine juin 1948.
Demande d'entrée du club Walser de Bienne.

48_05 Admission du club "Echo du Doubs", Saignelégier, Le Noirmont.

48_12 13ème festival à Cortébert 12 ou 26 juin 1949.

49_10 14ème festival à Moutier 18 juin 1950.

50_10 15ème festival à Delémont 10 ou 17 juin 1951.
Il faudrait adapter les statuts à notre temps.

51_10 Les nouveaux statuts de l'A.J.A sont acceptés à l'unanimité
16ème festival à Porrentruy 15 ou 22 juin 1952

52_11 Offensé lors du festival de Porrentruy, le club de Bienne a envoyé sa lettre de démission. Après discussion, il est d'accord de la retirer.
Le club de Cormoret n'est pas certain de pouvoir organiser le 17ème festival. Il a jusqu'au 30 novembre pour se décider. En cas de désistement, c'est au club de Bassecourt de l'organiser. Date prévue, 14 ou 21 juin 1953

Source PV
aa_mm

53_05 Démission du club de Saignelégier qui ne compte plus de membres.
Admission du club du Noirmont.
Confirmation, le 17ème festival aura lieu le 14 juin 1953 à Courtelary.

53_11 Le 18ème festival aura lieu à Bassecourt le 20 juin 1954

54_11 Lettre de démission du président Mr. Edmond Becker. Après discussion sur les raisons, Mr. Becker est d'accord de continuer. Bienne se désiste pour l'organisation du 19ème festival. En principe ce sera Le Noirmont qui l'organisera.

55_05 Admission du club d'Orvin.
Le 19ème festival sera organisé par le club du Noirmont le 3 juillet 1955.

55_10 Lettre de démission du club de Delémont. Démission pas acceptée, une délégation se rendra à Delémont pour discuter avec ces derniers.
Tournus du festival refait (13 clubs, y compris Delémont).
Le 20ème festival aura lieu à Tavannes le 17 ou 24 juin 1956. En définitif ce sera le 10 juin (PV de l'assemblée des délégués du 5 mai 1956).

56_10 Le 21ème festival aura lieu à Malleray-Bévilard le 16 ou 23 juin 1957.

57_05 Admission du club de Tramelan.
Le 21ème festival aura lieu les 15 et 16 juin 1957 (Malleray-Bévilard)

57_09 Effectif de l'A.J.A : 12 clubs, 270 membres.
Admission du club de club de Courfaîvre.
Démission du président Mr. Becker refusée. Invité à rester jusqu'à la prochaine assemblée.
Le 22ème festival aura lieu à Reconvilier, date à définir.

58_05 Les clubs de Courfaîvre et Porrentruy ne sont pas présents. Après discussion, il est décidé de rayer de l'A.J.A le club de Porrentruy.
Présentations du 22ème festival qui aura lieu au Stand de Reconvilier.

58_09 Le 23ème festival aura lieu à Péry-Reuchenette le 14 ou 21 juin 1959.
Le président fait savoir que l'A.J.A aura 25 ans en 1959.

59_07 Programme du 25ème

59_11 Admission du club de La Neuveville.
Le 24ème festival aura lieu le 12 juin 1960 à Cortébert.

60_11 Le 25ème festival aura lieu à Moutier le 18 juin 1961

Source PV
aa_mm

61_09 Demande de congé du club de Malleray-Bévilard ensuite de deuil de son directeur.
Lettre de démission du président Edmond Becker. Le vice-président Mr. Th. Blankenstijn de Reconvilier est proposé et nommé nouveau président par acclamation.
26ème Festival 1962 ????

62_09 Malleray-Bévilard n'a pas repris son activité et demande sa démission. Demande refusée car cette société n'est pas dissoute.
Le 26 ou 27ème festival aura lieu à Courtelary le 23 ou 30 juin 1963

63_09 Lettre envoyée aux clubs de Delémont et Laufon leur demandant de faire partie de l'A.J.A. Sans réponse, l'assemblée décide de ne plus revenir à la charge.
Le club du Noirmont se désiste pour l'organisation du festival 1964. A voir si Tavannes est d'accord de le reprendre.
Pas d'infos concernant le festival 1964.

64_10 Le festival 1965 sera organisé par le club du Noirmont le 27 juin ou 4 juillet.

65_10 Tavannes se désiste pour l'organisation du prochain festival. Il est repris par Reconvilier et aura lieu le 19 ou 26 juin 1966.

66_05 Présentation du 30ème festival les 11 et 12 juin 1966 à Reconvilier.

66_10 Lettre de démission du président Mr. Blankenstijn. Après vote au bulletin secret, Mr, Jean-Pierre Christ de Moutier est nommé président intérimaire.
Ce serait le tour de La Neuveville d'organiser le festival 1967 mais ne peut pas l'assurer, à voir.

67_06 Présentation du 31ème festival qui aura lieu le samedi 19 août 1967 à Sonceboz.

67_10 Le 32ème festival 1968 aura lieu à Péry-Reuchenette le 22-23 juin.
Lettre de démission de La Neuveville et Le Noirmont. Après discussion, ces 2 clubs restent encore dans l'A.J.A.

68_10 Le 33ème festival 1969 aura lieu à Moutier le 17-18 mai.

69_00 Réorganisation de l'ARMA. L'A.J.A en fait partie.

69_10 Démission des clubs de La Neuveville et Saignelégier-Noirmont.
Le 34ème festival 1970 aura lieu à Orvin.

70_10 Le 35ème festival 1971 aura lieu à Courtelary

Source PV
aa_mm

71_10 Dans l'ordre, Tramelan, Reconvilier et Tavannes se désistent pour l'organisation du festival 1972. Corgémont serait éventuellement d'accord.
On parle d'une bannière A.J.A.
Décès de Mr. Ernest Brawand, membre fondateur et qui a été directeur du club de Tavannes.

71_11 Le festival 1972 aura lieu les 29-30 septembre et 1 octobre à Corgémont.
Il a été décidé à l'assemblée générale de faire une bannière.

71_12 L'inauguration de la bannière aura lieu le 17 juin 1972 à Sonceboz.

72_04 Admission du club "Les Grillons" de Bienne.

72_06 Nomination des premiers membres d'honneur (lors de l'inauguration de la bannière).

73_02 Admission du club de Courrendlin.
Le festival 1973 aura lieu les 24-25-26 août à Péry.

73_10 Le festival 1974 aura lieu les 29-30 juin à Moutier.
L'assemblée décide d'organiser un pique-nique pour le 40ème anniversaire.
Il aura lieu le 26 mai 1974 à la halle des fête de Saignelégier. Courrendlin doit décider s'il prend l'organisation.

73_11 Courrendlin prend l'organisation du pique-nique 40ème, mais pour le 25 août 1974

74_10 Discussion à propos du pique-nique qui ne s'est pas trop bien passé (problème politique).
Démission de Courrendlin (pas acceptée)
Démission du président Mr. J.-P. Christ. Mr. René Grossenbacher prend la présidence pour 1 année !!

75_02 Courrendlin ne revient pas sur sa décision de démissionner.
Le festival 1975 aura lieu les 14-15 juin à Courtelary.

75_10 De nouveaux statuts sont approuvés et acceptés.
Le président félicite les clubs de Moutier, Corgémont-Sonceboz et Péry-Reuchenette pour leur 40ans d'activité. Il souligne le fait que Corgémont-Sonceboz et Péry-Reuchenette n'ont eu qu'un seul directeur pendant ces 40 années. Il s'agit de Mr. Roger Brawand.
Le festival 1976 aura lieu le 29 août à Orvin.

76_10 Selon le point 9 "Election du comité", il y a 10 clubs (9 représentants + président Courtelary).
Le festival 1977 aura lieu à Tramelan.

77_10 Le festival 1978 aura lieu à Tavannes, 27 ou 28 mai.

Source PV
aa_mm

78_10 Admission du club de Pontenet.
Le festival 1979 aura lieu à Reconvilier, 16 et 17 juin.
Discussion sur le changement de nom de l'A.J.A.

78_12 Propositions du nouveau nom de l'association. Le président propose AAJB, Association des Accordéonistes du Jura Bernois (AAJB). Moutier propose Association Romande des Accordéonistes du Canton de Berne (ARACB).
AAJB est accepté par 5 voix contre 4.

79_10 De nouveaux statuts sont acceptés.
Le festival 1980 aura lieu à Bienne, 8 ou 15 juin.

80_10 Le festival 1981 aura lieu à Pontenet.

81_10 Le festival 1982 aura lieu à Corgémont, 5 et 6 juin

82_10 Le président félicite:
Corgémont pour la parfaite organisation du festival
Tramelan pour la parfaite organisation de la coupe romande
Tavannes et Reconvilier pour leur 50 ans d'existance
Christophe Dufaux de Tramelan qui a été selectionné pour représenter notre pays au concours européen.
Le festival 1983 aura lieu à Péry le 5 juin

83_10 Le président félicite Mr. Michel Schott de Tramelan, selectionné pour représenter notre pays au trophée mondial de l'accordéon à Caracas.
Le festival 1984 aura lieu à Moutier

84_11 Lettre de démission de Pontenet par suite de dissolution.
Le président souligne le magnifique succès du trophée mondial de l'accordéon qui s'est déroulé du 18 au 21 octobre 1984 à La Chaux-de-Fonds où Michel Schott de Tramelan s'est classé au 9ème rang.
Le festival 1985 aura lieu à Orvin le 8 septembre.

85_11 Le festival 1986 aura lieu à Cormoret le 8 juin.

86_10 Lettre de démission du président Mr. René Grossenbacher. Il est nommé Président d'honneur. Le vice-président Mr. Uberto Meneghelli de Moutier est nommé président.
Le festival 1987 aura lieu à Perrefitte

87_10 Le festival 1988 aura lieu à Bienne.

88_04 comité: une minute de silence est observée en la mémoire du président Uberto Meneghelli décédé subitement.

Source PV
aa_mm

88_11 Suite au décès de Mr. Meneghelli, Mr. René Grossenbacher est réélu président.
Le festival 1989 aura lieu à Tramelan le 25 juin.

89_10 Démission de Reconvilier
Prochains festivals 1990 Tavannes, 1991 Corgémont, 1992 Péry

90_10 et 91_11 rien de particulier

92_11 Le festival 1993 aura lieu à Orvin le 29 août.

93_10 Le président rappelle que l'AAJB a 60 ans l'année prochaine et qu'il faudrait peut-être marquer le coup. A voir.

94_02 Une minute de silence est observée en la mémoire de Mr Roger Brawand, membre fondateur, d'honneur et directeur d'Orvin.
Le festival 1994 a lieu à Cormoret

94_10 Le festival 1995 a lieu à Crémine le 18 juin.
Etant donné que l'AAJB fête cette année son 60ème anniversaire, le président nous fait lecture d'un protocole d'une assemblée du giron jurassien de 1934 et nous donne la liste de tous les présidents durant ces 60 années écoulées.

95_10 Le président félicite Gaby Joray, Isabelle Glück et Bernard Voiblet qui ont obtenu le diplôme des cours ARMA.
Mr. René Grossenbacher est réélu à la présidence, mais précise que ce sera le dernière.
Prochains festivals: 1996 Bienne 2 juin, 1997 Tramelan 15 juin

96_10 Démission du président Mr. René Grossenbacher. Mr. Daniel Froidevaux est élu nouveau président.

97_04 Prochains festivals : 1998 Tavannes, 1999 Corgémont

97_10 rien de particulier

98_10 Décès de Mr. Oswald Vuille, membre fondateur et d'honneur.
Le festival 1999 se déroulera à Sonceboz.

99_10 L'assemblée observe une minute de silence pour honorer la mémoire de Mr. Edmond Evalet dit Moundi de Péry décédé le 1er juillet.
Le festival 2000 se déroulera à Cormoret le 25 juin.

2000_10 Le festival 2001 se déroulera à Péry le 9 juin.

01_10 Le festival 2002 se déroulera par Orvin le 22 juin qui fêtera en même temps son cinquantenaire.

Source PV
aa_mm

02_10 Le festival 2003 sera organisé par Moutier et se déroulera à Crémine.
Le festival 2004 sera organisé par Les Grillons, Bienne.

03_10 L'assemblée observe une minute de silence pour honorer la mémoire de Mr. Walter Etienne membre fondateur, premier président et membre d'honneur, décédé cette année.
Démission du club d'Orvin.
Les Grillons Bienne organiseront le festival le 5 juin 2004.
Celui de 2005 sera organisé par Tramelan.

04_10 Selon le tournus, c'est Tavannes qui devrait organiser le festival 2006. Mais ce club fête son 75ème en 2007 et aimerait faire d'une pierre deux coups. Voir avec Corgémont et Péry pour inverser.

05_10 Démission de Cormoret-Courtelary.
Le festival 2006 se déroulera à Tavannes le 21 mai et celui de 2007 à Corgémont-Sonceboz.

06_10 Une minute de silence est observée en mémoire de Jean-Pierre Christ président d'honneur, Marina Kienast-Meneghelli et Marcel Wehrli qui nous ont quitté dans le courant de l'année.
Prochains festivals : 2007 Corgémont, 2008 Péry, 2009 Moutier.

07_10 Le festival 2010 se déroulera à Bienne.
Problème avec Corgémont.

08_10 Rapprochement avec FCNA, résultat de l'enquête : la majorité étant contre une fusion ou un rapprochement, nous laissons tomber ce projet.
Problème Corgémont toujours pas résolu.
Le festival 2011 aura lieu à Tramelan et en même temps 75ème (!?!) anniversaire AAJB.

09_10 Problème avec Corgémont se normalise. Démission de Tramelan.
Le festival 2011 aura lieu à Tavannes.

10_02 Démission de Corgémont.

10_07 Effectif AAJB : 4 sociétés, 57 membres. Avenir de l'AAJB !!?
Rapprochement avec FCJUA?
Demande d'admission d'une société nouvellement créée à La Béroche (NE).
Notre président lance l'idée de créer une association régionale qui regrouperait BE, JU et NE.

10_09 Premier contact, réunion rapprochement AAJB-FCJUA.

10_10 Confirmation : Corgémont a envoyé sa démission par lettre du 27.11.2009.
Discussion sur l'avenir de l'AAJB. Rapprochement AAJB-FCJUA – (FCNA).
Discussion sur la demande d'admission d'Accordissimo, société créée à La Béroche.

Source PV
aa_mm

11_01 Admission d'Accordissimo La Béroche (NE).
Groupe de travail créé pour un rapprochement AAJB-FCJUA.
Patria aimerait rejoindre les rangs de l'AAJB. Pour l'instant, pas question d'accepter une société faisant déjà partie d'une autre fédérations (FCNA).

11_03 Les sociétés FCNA sont intéressées par le processus AAJB-FCJUA en cours.
Elles ont donné mandat à un groupe de travail d'examiner les possibilités de collaboration avec l'AAJB et la FCJUA.
Le groupe de travail FCNA sera invité pour une prise de contact le 27 avril 2011.

11_04 Séance groupe AAJB-FCJUA rencontre groupe FCNA. Pas de décision définitive.
Nous ne disons pas non à la FCNA mais AAJB et FCJUA veulent encore en discuter entre elles avant de donner une décision par écrit.

Le 31 août 2011, a eu lieu une rencontre groupe AAJB-FCJUA et les présidents des sociétés FCNA.

11_10_14 Le groupe de travail AAJB-FCJUA formé d'un(e) représentant(e) de chaque société AAJB et FCJUA a beaucoup travaillé et ceci à la place de séance de comité AAJB. Il faut décider ce soir si l'AAJB accepte les sociétés de la FCNA dans le projet de rapprochement et la FCJUA en fera de même de leur côté. Par 13 oui et 1 abstention, l'assemblée accepte d'intégrer la FCNA dans le processus, mais si la FCJUA s'oppose à l'intégration de la FCNA, les tractations avec eux s'arrêteront là.
Prochains festivals : 2012 Péry 2 juin, 2013 Moutier ou Accordissimo.

Le 26 octobre 2011, dans une séance groupe AAJB-FCJUA, l'AAJB annonce le résultat de son vote lors de son AG : 13 oui et 1 abstention pour l'intégration de la FCNA.
La FCJUA en fait de même : 3 oui sur 3 sociétés pour l'intégration de la FCNA.
Une lettre va donc être envoyée à la commission FCNA afin de demander si les Neuchâtelois acceptent de continuer le chemin avec nous.

12_02 Suite à son assemblée générale, la FCNA accepte de continuer les tractations avec l'AAJB et la FCJUA. Dès à présent, les discussions se feront à 12 : 5 AAJB, 3 FCJUA et 4 FCNA (représentant les 13 sociétés). Le but étant de pouvoir présenter un projet d'ici l'année prochaine. La finalisation se fera quand le projet aura été discuté par cette commission, présenté et accepté dans chaque assemblée générale ordinaire ou extraordinaire de chaque entité. Suite de quoi, une assemblée constitutionnelle sera convoquée pour créer cette nouvelle entité.
Festival : les Neuchâtelois ont prévu un festival en 2013. Vu la situation, il n'y aurait en principe pas de festival 2013 AAJB; en parler dans chaque société.

Source PV
aa_mm

12_10 Concernant le projet de regroupement, un dossier de pré-consultation a été distribué à toutes les sociétés. Accordissimo, Tavannes, Péry et Bienne acceptent l'adhésion. On attend la réponse de Moutier. En prévision de la création d'une nouvelle entité, une modification de l'article 31 des statuts a été acceptée. En cas d'intégration de l'AAJB dans une nouvelle association, la fortune nette sera versée dans la caisse de la nouvelle entité. Prochains festivals : pour 2013 c'est OK, il se déroulera le 21 septembre à La Brévine, déjà sous la "bannière arc jurassien". 2014 ce sera Accordissimo à St.-Aubin NE.

12_12 Processus de pré-consultation : le président prend et donne des informations à propos de toutes les questions-réponses traitées par la commission de travail en vue du regroupement. La commission constate qu'il n'y a pas d'opposition à la création d'une nouvelle entité.
Les 3 fédérations doivent se prononcer de manière définitive à propos des statuts lors de leur prochaine assemblée générale statutaire ou extraordinaire. L'assemblée constitutive de la nouvelle entité est fixée au vendredi 15 mars 2013 à 20h soir aux Breuleux ou à La Chaux-de-Fonds.

Décisions AAJB :

- Nouveaux statuts
    - acceptés par les délégués présents à l'unanimité
- Entrée dans la nouvelle entité
    - accepté par les délégués présents à l'unanimité
- Dissolution AAJB sous réserve de la création d'une nouvelle entité
    - accepté par les délégués présents à l'unanimité